



**Université d'Abomey-Calavi**  
**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES**  
**(FLASH)**



# **Revue spéciale journées scientifiques de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)**

Volume 3, numéro 7

Octobre 2013

**COMITE DE REDACTION DE LA REVUE SPECIALE JOURNEES SCIENTIFIQUES  
DE LA FLASH**

**Directeur de publication**

Pr. Flavien GBETO

*Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines*

**Rédacteur en Chef**

Odile V. DOSSOU-GUEDEGBE, MC

**Rédacteur Adjoint**

Léonard A. KOUSSOUHON, MC

**Comité Scientifique :**

Pr. CAPO Hounkpati B. C (Bénin), Pr. HUANNOU Adrien (Bénin), Pr. BOKO Michel (Bénin), Pr SINSIN Brice (Bénin), Pr. CAMBERLIN Pierre (France), Pr. BROU Téléphore (France), Pr. AÏNAMON Augustin (Bénin), Pr. TAKASSI Issa (Togo), Pr. HOUNTONDI Paulin (Bénin), Pr. NOUHOUAYI Albert (Bénin), Pr. BOLOUVI P. Lébéné (Togo), Pr. YAÏ Olabiyi Joseph (Paris), Pr. VIDEGLA Michel, (Bénin), Pr. ANIGNIKIN Sylvain (Bénin), Pr. HOUNDENOU Constant (Bénin), Pr. NOUKPO Agossou (Bénin).

**Comité de Lecture :**

Pr. N'BESSA Benoît (Bénin), Pr. GBETO Flavien (Bénin), Pr. KOUMAKPAÏ Taofick (Bénin), Pr BADA M. Dominique (Bénin), Pr. HOUSSOU Sègbè Christophe (Bénin), KAKPO Mahougnon (Bénin), MC, HOUNMENOUE Jean-Claude (Bénin), MC, AZALOU-TINGBE Albert (Bénin), MC, ATABAVIKPO Vincent (Bénin), MA, TENTE Brice (Bénin), MC, GUEDEGBE-DOSSOU Odile (Bénin), MC, VISSIN Expédit Wilfrid, (Bénin) MC. TOSSOU Pascal (Bénin), MA,

**Secrétariat de rédaction**

VISSIN Expédit Wilfrid, (Bénin) MC, TOSSOU Pascal (Bénin), MA, ATABAVIKPO Vincent (Bénin), MA, MA Julien K. GBAGUIDI

**Toute correspondance (suggestions) doit être adressée au :**  
**Comité de Rédaction de la revue spéciale journées scientifiques de la FLASH**

**01 BP 526 COTONOU, République du Bénin**

[flaviengbeto@yahoo.fr](mailto:flaviengbeto@yahoo.fr)

[exlaure@yahoo.fr](mailto:exlaure@yahoo.fr)

[topas4fr@yahoo.fr](mailto:topas4fr@yahoo.fr)

*Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.*

**ISSN 1840-670X**

## Sommaire

<b>1. Rétrospective d'une guerre larvée : le conflit malien et sa dimension humanitaire</b> Mohamed ABDOU .....	7
<b>2. Effets des changements climatiques et des activités humaines sur les écosystèmes naturels dans la forêt classée des trois rivières au Bénin</b> T. ADJAKPA, R.KADJEBIN, K.EGBETOWOKPO, G. BONI, G. SEWADE, U. GBAGUIDI, M. BOKO.....	23
<b>3. Perceptions sociales et gestion endogène du plan d'eau de Lokpo dans la commune de So-ava (département de l'Oueme, Bénin, Afrique de l'ouest)</b> S. C. HEDIBLE, M. OUASSA KOUARO 1, E. VISSIN, M. BOKO .....	35
<b>4. Déterminants technologiques d'origine fécale de la persistance des épidémies de cholera à Cotonou</b> M. J. YADOULETON, C. S. HOUSSOU & E. W. VISSIN .....	43
<b>5. Biodiversité de la faune avienne de la réserve communautaire aux hippopotames d'Adjamey au Bénin</b> T. O. LOUGBEGNON .....	55
<b>6. Les repères de lègba</b> R. C. ASSOGBA .....	63
<b>7. L'enseignement du français par l'approche par compétences (APC) au Bénin : forces et faiblesses dans l'enseignement secondaire général</b> J. K. GBAGUIDI .....	69
<b>8. Disparités d'aménagement liées aux infrastructures hydrauliques dans la commune de Malanville</b> I. BONI, B. AZONHE <sup>1</sup> , O. DOSSOU-GUEDEGBE .....	77
<b>9. L'eau dans l'univers des représentations symboliques chez les ayizɔ de Zè (sud-Bénin)</b> P. C. MELIHO, C. A. KPATCHAVI et E. OGOUWALE.....	90
<b>10. Disparités spatiales d'accès aux soins de sante et système d'information géographique dans la commune d'Athieme au Bénin</b> A.M.B. BOSSA et V.O.A.ORÉKAN .....	105
<b>11. Rôle de la femme dans le système productif des arrondissements de Monkpa et de Lahotan dans la commune de Savalou au Bénin</b> M. MAKPONSE .....	121
<b>12. Changement social en Afrique : dynamique organisationnelle et institutionnelle</b> D. G. HOUINSA <sup>1</sup> et M. Y. AFFOMAÏ .....	140
<b>13. L'intercommunalité comme outil de promotion du développement local : l'exemple des communes de Sinendé et de Bemberèkè dans le département du Borgou (nord-est du Bénin).</b> Sylvain A. VISSOH.....	153
<b>14. Problématique d'approvisionnement en eau potable dans la ville de Parakou</b> E. W. VISSIN .....	161
<b>15. A search for a better living in the city, a mirage for the younger generation in amma darko's <i>the housemaid</i>?</b>	

---

C. GBAGUIDI .....	175
<b>16. Les règles de dévolution du pouvoir traditionnel dans les royaumes du Danxomè et de Xogbonu comme sources d'inspiration des processus politiques de démocratisation en Afrique</b>	
E. R. K. ADANHOUNME.....	185
<b>17. Le mensonge dans l'affirmation de soi</b>	
B. DENON et F. HOUEDENOU .....	204
<b>18. Représentations sociales des techniques de pêche et conflits entre les acteurs locaux au sud-ouest du Bénin</b>	
C. T. TOGBE, E. TINGBE AZALOU., TOSSOU TATA JEAN, A. TINGBE AZALOU.....	212
<b>19. Il est mort de la tête et du pied » : une étude de la métaphorisation des parties du corps en fɔngbe, une langue kwa du Bénin</b>	
F. GBETO & M. P. N. GBETO.....	222
<b>21. Analyse des programmes d'information, d'éducation et de communication dans la persistance du choléra à Cotonou</b>	
M. J. YADOULETON, C. S. HOUSSOU et E. W. VISSIN .....	231
<b>22. Impacts environnementaux de l'élevage porcin dans la commune d'Adjarra au Bénin</b>	
S. ZANNOU, T. VIGNINOÛ, D. A. AICHEOU, S. AHODJIDE et J. DANSOU.....	241

## **RÔLE DE LA FEMME DANS LE SYSTEME PRODUCTIF DES ARRONDISSEMENTS DE MONKPA ET DE LAHOTAN DANS LA COMMUNE DE SAVALOU AU BENIN**

**MAKPONSE Makpondéou, makpons18@yahoo.fr**

### **Résumé**

*Tous les peuples qui éprouvent la nécessité de satisfaire les besoins des générations présentes et de préserver ceux des générations futures doivent mobiliser toutes les ressources pour créer la richesse tout en sauvegardant l'environnement. Les arrondissements de Monkpa et de Lahotan de la commune de Savalou ne font pas exception à cette logique. Les ressources humaines sont plus importantes que celles naturelles. En effet, bien formé et bien éduqué, l'homme est en mesure de réaliser beaucoup de prouesses à travers son organisation socio-économique fondée sur des piliers dont l'un des plus importants est la différenciation sexuelle de l'homme ; en l'occurrence la différence entre l'homme de sexe masculin et l'homme du sexe féminin (femme). A cela s'ajoute la division du travail. De part le sexe, l'homme a un rôle naturel de reproduction et c'est surtout la femme qui a le privilège de pérenniser l'espèce humaine. Vu l'importance de ce rôle naturel, la société avait donné à la femme le statut de gardienne de la maison et d'éducatrice des enfants. En outre, elle doit se donner à la production des biens pour satisfaire tout au moins les besoins alimentaires de sa progéniture à cause de la multiplicité, de la diversité des difficultés inhérentes à la vie, de la démission de plus en plus manifeste des hommes (maris) à assurer seul les besoins des membres de sa famille ; et surtout à l'ère de la mondialisation. C'est ainsi que les femmes des arrondissements ruraux de Monkpa et de Lahotan se sont désormais investies dans le système productif au point de ravir la vedette aux hommes. Ce renforcement des rôles de la femme dans le système productif est-il un asservissement, une émancipation ou une promotion de la femme ? En effet, de la femme consacrée à gérer les affaires de la maison, elle est passée à l'état d'un agent économique, de moins en moins affectif et un véritable « développeur » si elle est libérée des pesanteur sociologiques et dotée d'une éducation relative à l'environnement. Son implication et son assiduité à exercer toute activité économique lui a fait générer des revenus qui la mettent à l'abri de la domination de son mari.*

*Mots clés : Monkpa- Lahotan- Rôle - femme - système productif -arrondissement - commune*

### **Abstract**

*All the people who feel the necessity to satisfy the present generation needs and to preserve those of the future generation should gather all the resources to create the wealth by safeguarding the environment. The districts of Monkpa and Lahotan in the commune of Savalou do not make an exception to that logic. The human resources are more important than the natural ones. In fact, well trained and well educated man is able to realize a lot of feats through his socioeconomic organization based on some pillars amongst which the man sexual differentiation is one of the most important, to be specific the distinction between the male sex and the female one. To add further to that the work division. Through the sex, man has a natural role of protection and it is mainly the woman who has the privilege to perpetuate the human race. In view of the importance of this nature role, the society had given the woman the status of house's keeper and the teacher of the children. Moreover, she should devote herself to the production of goods to satisfy at least the dietary needs of her offspring because of the multiplicity and the diversity of the inherent difficulties to life, the gradual resignation of men (husbands) to assure the needs of the members of the family alone mainly in the globalization era. That's the way the women of Monkpa and Lahotan rural districts have henceforth put a lot into the productive system so much that they ravish the men. Is this reinforcement of the woman's roles in the production system on enslavement, an emancipation or a promotion of the woman? In fact, from the established woman to manage the household chores, she has become an economic agent, less and less affective and real "developer" if she is free from the sociological heaviness and endowed with an*

*education relating to the environment. Her involvement and her assiduity to exercise all economic activity has made her generate some incomes which allow her to be sheltered from her husband's domination.*

*Key words: Monkpa - Lahotan - Rule - Women - System productif - Districts - commune*

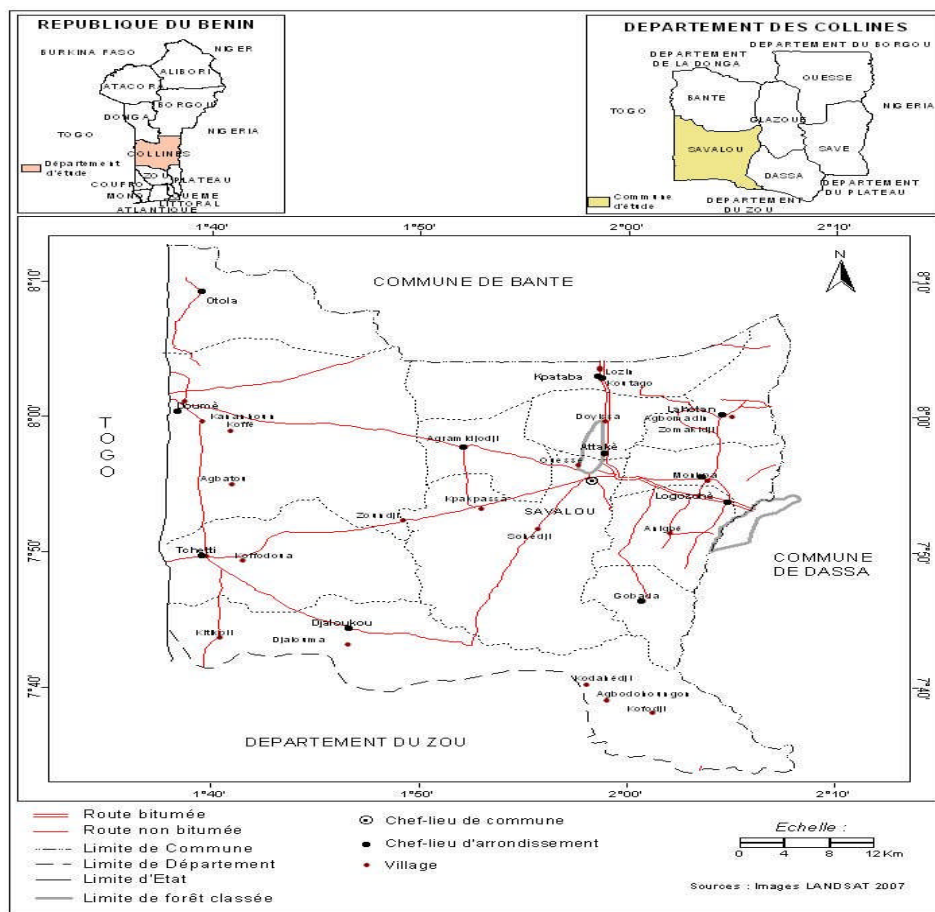
## **Introduction**

L'observation de la nature permet de constater qu'elle présente d'innombrables différenciations. Ainsi, elle est remarquable dans la famille qui est la cellule de base d'une société. Etant donné qu'au sein d'une famille, il est important d'attribuer des différences entre autres dans les façons d'agir entre individus ; elle comporte le père, la mère, les enfants ou tout simplement l'homme, la femme et les enfants. La différence fondamentale est basée sur le sexe. Le concept de genre n'a pas seulement trait aux différences biologiques entre la femme et l'homme. Il a trait surtout aux différences qui proviennent du processus de socialisation, d'éducation des filles et garçons. Pour Blankhart et Swart (1990), les rapports de force entre la femme et l'homme sont liés à la manière dont la société est organisée. Le genre est alors le rapport construit entre la femme et l'homme. En effet, dans la société, les individus et les groupes sociaux exercent de l'influence les uns sur les autres par le biais d'interaction. Une distinction peut être faite entre différents niveaux d'interactions entre les individus, entre les groupes, les groupes sociaux ou encore entre les individus et les groupes sociaux. Au niveau de cette interaction, des conflits peuvent surgir. Dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan, l'interaction de la femme avec l'homme vis-à-vis des groupes organisés dans le concept de développement est intéressante. Comme l'économie constitue un élément pivot du développement humain durable, il importe alors d'analyser les rapports hommes/femmes dans le système productif des sociétés traditionnelles jusqu'à nos jours. Ainsi, il sera identifié la place de la femme dans l'économie d'une part afin de comprendre si son rôle s'est renforcé ou affaibli. D'autre part, il faut examiner si par rapport à l'état actuel de la division du travail, la femme est promue ou asservie. Il se pose ainsi, la question du bien-être de la femme dans le système productif des arrondissements de Monkpa et de Lahotan.

En Afrique, l'organisation institutionnelle de la famille et de la pauvreté permet aux sociétés d'intégrer le maximum de rôles dans un but commun d'identification sociale, de transmission de la culture et de prospérité. La société dans son ensemble veut canaliser la pulsion sexuelle, la contrôler, la surveiller (limiter les naissances). L'une des voies de ce contrôle social est l'institution du mariage dans un cadre bien déterminé. Pour Gohy (1993), les liens de sang peuvent être définis aussi bien par rapport aux deux parents dans la famille conjugale que par rapport au père dans la famille patrilinéaire. Ils peuvent aussi bien l'être par rapport à la mère dans la famille matrilineaire et peuvent être aussi fictifs comme si dès lors qu'il s'agit des parentés adoptives par alliance ou de certaines formes anciennes de parenté par rupture. On peut faire remarquer que dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan les familles polygamiques, se logent dans plusieurs maisons. Dans ce cas, Chambart (1959) définit la famille comme l'ensemble des habitations séparées mais proches des épouses avec un habitat central que l'époux réserve généralement à ses relations extérieures. Ainsi, Murdock (1967), distingue trois types de familles étendues. Il y a la famille très étendue qui constitue un ensemble d'unités familiales à un ou plusieurs logements voisins et que regroupent les familles de procréation d'au moins deux frères ou sœurs ou cousins sur trois générations. Ensuite vient la famille relativement étendue qui est un ensemble regroupant un ou deux

individus de la génération plus ancienne mais au moins deux familles de la génération suivante. Enfin, il y a la famille peu étendue qui est un ensemble de deux familles apparentées (famille polygame exclue). Le cas le moins fréquent dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan est la famille nucléaire (vision occidentale). Dans cette présente étude, la famille nucléaire n'est pas intéressante car elle est très rare. Comme le révèle Tabutin (1984), la famille est d'un sous-système, d'un système global régi par lui au niveau des rapports de propriété, de production, d'échanges comme on le constate dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan. Ainsi, l'étude du rôle de la femme dans le système productif des arrondissements de Monkpa et de Lahotan ne peut être bien comprise si elle n'est pas intégrée dans l'étude des rapports de la femme dans les institutions dont la toute première est la famille. Cette étude se propose alors une analyse de la répartition « traditionnelle » des rôles de la femme entre les groupes sociaux dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan ; et des évolutions en cours depuis quelques décennies liées à des facteurs économiques, sociaux et culturels. Les structures de vie des familles intègrent les logiques nécessaires à l'évolution des unités familiales et mises en œuvre par les individus concernés dans le temps et dans l'espace pour la survie, la production et la reproduction sociale. Avec l'idée de genre, on évite de considérer de manière séparée, soit les femmes, soit les hommes. La situation respective des uns et des autres ne peut se comprendre que par rapport à l'autre sexe et qu'en fonction des structures de vie dans lesquelles chaque individu est inséré. Mais en mettant l'accent sur les relations et les articulations entre ce qui est considéré comme féminin ou masculin, on met rarement en évidence des équilibres ou des symétries. Au contraire, ce sont des hiérarchies et des valorisations différentes des sexes qui apparaissent et l'on s'aperçoit souvent l'apport féminin à la vie d'une société est sous estimé, voire ignoré.

Une vision transversale du social permet de constater que la prise en compte des relations entre les sexes du féminin et du masculin est l'une des perspectives importantes qui permettent de comprendre l'ensemble d'une société et de son fonctionnement. Ainsi, sous cet angle, le rôle de la femme dans le système productif dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan ne se contente pas d'éclaircir les modes d'être et de faire des familles et des unités de production, de consommation, mais, il traverse également toute l'organisation économique, politique, sociale des sociétés. La femme, ne doit-elle pas alors être considérée aujourd'hui comme l'un des principaux facteurs de développement humain durable dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan? Ces deux unités administratives sont limitées au nord par la commune de Bantè, au sud par l'arrondissement de Logozohè, à l'ouest par l'arrondissement de Attaké et la ville de Savalou et à l'est par la commune de Dassa-Zoumè (**carte de situation**). Le bilan de leurs activités permettra d'examiner leur statut social afin de comprendre si elle est émancipée, libérée ou asservie et d'autre part d'analyser si ses comportements actuels sont favorables au développement humain durable d'une part.



**Carte : SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE SAVALOU**

## 2. Démarche

La démarche méthodologique utilisée s'articule autour de la collecte et traitement des données, et de l'analyse des données.

### 2.1. Collecte des données

#### 2.1.1. Nature des données

L'étude du rôle de la femme dans le système productif des arrondissements de Monkpa et de Lahotan prend en compte des dimensions naturelles, sociales, économiques et environnementales des données. C'est une étude pluridimensionnelle et pluridisciplinaire.

#### 2.1.2. Techniques de collecte des données

La recherche documentaire a été réalisée dans plusieurs centres de documentation et de bibliothèques. Elle a permis de collecter des données de diverses natures. Il s'agit des données démographiques (effectifs des femmes, des hommes, les taux de masculinité, nombre d'enfants par femme, etc.), économiques (niveau de revenu par sexe, quantités de denrées alimentaires produites par sexe, etc.), sociales (niveau de vie, d'accès des femmes au capital naturel de production, nuptialité, nombre de ménages dirigés par des femmes, nombre de femmes responsables des structures de prise de décision, etc.), agricoles (types de cultures ou activités pratiquées par sexe, unité minimale et maximale de superficies de terre cultivées par sexe, etc.). Ces différentes données ont été recensées dans les centres de documentation

des ministères de la famille, des micro-finances, du plan et de l'économie, du travail, de la santé, de l'intérieur et de la sécurité publique, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ceux des différentes Organisations Non Gouvernementales (ONG) intervenant dans le secteur d'étude ont été utilisés. Les bibliothèques des institutions internationales comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour L'Enfance (UNICEF), l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS), la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), etc., sises au Bénin ont été consultées. En outre, une exploration sur internet a été utile. C'est ainsi que les données relatives aux conditions de la femme c'est-à-dire ses droits et ses devoirs pour un développement humain durable partout dans le monde, ont été recueillies. Il s'agit notamment des conditions économiques, sociales, politiques, administratives et culturelles.

Un focus group a été constitué dans chaque village des arrondissements de Monkpa et de Lohotan, soit un total huit. L'observation directe sur le terrain, les entretiens, les interviews et entrevues ont été utiles à la collecte des données grâce à des outils. Ces différentes techniques utilisées ont permis d'améliorer les connaissances sur les causes de l'exclusion de la femme des institutions, du renforcement du rôle de la femme dans le système productif, de son implication dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire afin de faire des suggestions.

### **2.1.3. Outils de collecte des données**

Les principaux outils de collecte des données utilisés sont: un questionnaire, un guide d'entretien et une grille d'observation.

### **2.1.4. Matériels utilisés**

Il s'agit surtout d'un appareil photographique, des enregistreurs de sons, des fiches et guides d'enquêtes. Ces matériels ont permis d'interroger un échantillon.

### **2.1.5. Echantillonnage**

Un échantillon a été constitué grâce à la technique de choix raisonné. Il prend en compte toutes les parties prenantes du système productif des arrondissements de Monkpa et de Lohotan. Ainsi, 280 ménages ont été choisis par arrondissement, soit au total 560 ménages ont été interrogés.

## **2.2. Traitement des données**

Les questionnaires récupérés ont été manuellement traités et les enregistrements de sons réécoutés. Les différentes données recueillies ont été codifiées et mises en groupes thématiques. Elles ont été rangées sous formes de tableaux, de graphiques et de diagrammes à l'aide des logiciels Excel et Word. La cartographie a permis de localiser certaines données.

## **2.3. Analyse des résultats**

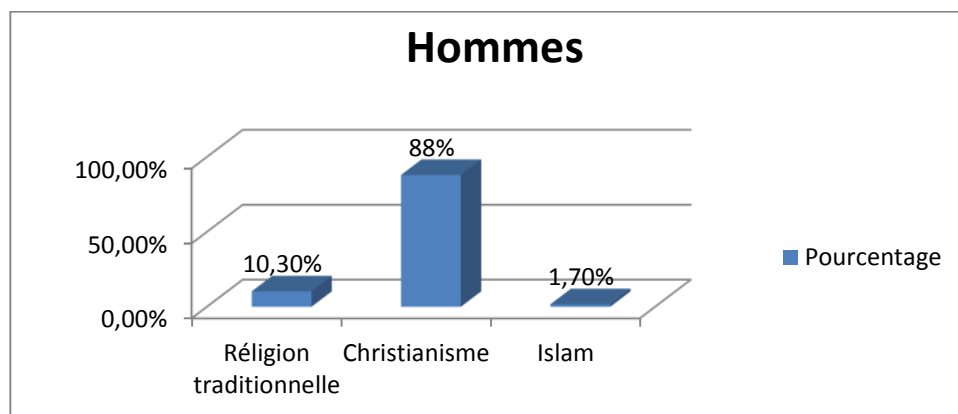
La Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) et le SWOT ont été utilisés pour analyser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la femme pour mieux apprécier son rôle dans le système productif des arrondissements de Monkpa et de Lahotan.

### 3. Résultats et discussion

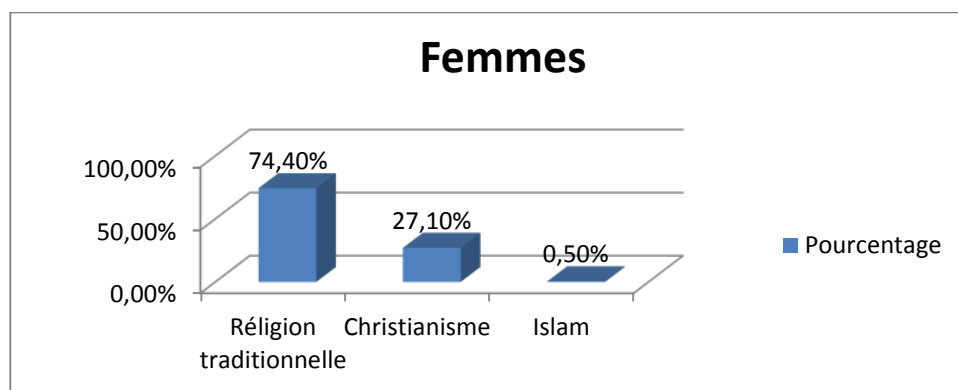
#### 3. 1. Causes et déterminants de l'exclusion de la femme

##### 3.1.1. Causes et déterminants locaux

La tradition a sur plusieurs plans contribué à l'exclusion de la femme du système productif notamment économique des arrondissement de Monkpa et de Lahotan. Les enquêtes menées dans le cadre de cette étude ont révélé que les femmes sont les plus nombreuses à être des fidèles des religions traditionnelles et modernes que les hommes.



**Figure 2: Répartition de la population masculine dans les différentes religions des arrondissements de Monkpa et de Lahotan**  
Source: Réalisée à partir des enquêtes de terrain, septembre 2013



**Figure 3: Répartition de la population féminine dans les différentes religions des arrondissements de Monkpa et de Lahotan**  
Source: Réalisée à partir des enquêtes de terrain, septembre 2013

L'analyse des deux figures permet de constater que les femmes sont plus nombreuses dans les religions traditionnelles que modernes (christianisme, islam) tandis que les hommes sont plus présents dans les religions étrangères que traditionnelles. En effet, toutes les religions ont des principes démocratiques. Au nombre de ceux-ci, il ya l'égalité entre les hommes, le respect du prochain, la justice, manger à la sueur de son front, la liberté, l'homme à l'image de dieu, etc. Mais ces principes sont plus affirmés dans les religions étrangères (modernes) que traditionnelles où la mythologie est plus empirique faute d'écriture, de moyens de propagande

et d'ouverture sur l'extérieur. Nombreux sont des analphabètes femmes qui sont des adeptes des religions traditionnelles contrairement surtout au christianisme. Pour ces raisons la petite minorité masculine s'impose dans les couvents, les lieux de cultes traditionnelles et les maisons. En effet, les nouvelles adeptes sont internées pendant des mois et sont soustraites des efforts de développement en perdant leur autonomie et leur liberté. Responsable de l'éducation, de la santé, de la nutrition des enfants, les femmes arrivent difficilement à mener des activités économiques.

### 3.1.2. Causes et déterminants modernes

L'incapacité d'expliquer les inégalités grandissantes, non seulement entre les pays riches et les pays pauvres, mais aussi entre les groupes sociaux et les sexes au cours des années 1970 va amener plusieurs travaux à reconsidérer du point de vue des femmes la notion même du changement social soutenue par la théorie de la modernisation. Elliot et al (1997) en examinant plus particulièrement l'impact du développement sur les conditions de la vie des femmes vont remettre en question l'idée selon laquelle le développement est un processus bénéfique. L'un des premiers travaux à faire ressortir les problèmes que pose le développement des femmes a été celui de Boserup dans «Women rule» in Economic Development (1970). En analysant l'impact du processus de modernisation sur la division du travail, il a su montrer de quelle manière le développement tel que mis en application a surtout marginalisé la capacité productive des femmes. Selon lui, l'impact du développement sur la division sexuelle du travail s'explique d'une part par l'incidence des politiques coloniales sur le terrain des femmes et par la vision ethnocentrique et sexiste des planificateurs face au rôle de ces dernières d'autre part. Le fait qu'en Afrique par exemple, les nouvelles techniques agricoles ne soient expliquées qu'aux hommes reflètent bien ces points quand on connaît par ailleurs la prépondérance du rôle des femmes dans la production vivrière.

Blumerg(1975, 1979), examine en quoi les politiques coloniales ont érodé les bases économiques du pouvoir des femmes et d'engendrer une détérioration importante de leurs conditions de vie. Les investissements massifs en terme de crédit, de semence, de fertilisation, etc., injectés dans l'agriculture commerciale, d'exportation et la participation majoritaire des hommes fortement encouragés par le pouvoir colonial à s'y engager, expliquerait selon elle la prédominance des hommes dans l'économie moderne. Dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan, les hommes sont les plus nombreux (95,7 % ) à produire du coton contre (4,3 %) des femmes. La plupart des femmes se donnaient à la cueillette. Selon elle, la détérioration des conditions de vie des femmes s'explique notamment par la surcharge de travail. Mettant surtout l'accent sur la vision ethnocentrique sexiste des planificateurs, Rogers (1990) pour sa part, a plutôt cherché à montrer de quelle manière la discrimination dont les femmes font l'objet, les a exclues du processus du développement économique. Cette discrimination s'exerçant tout particulièrement dans la recherche et la collecte des données économiques sur les quelles s'appuie la planification du développement expliquerait non seulement le confinement des femmes dans les activités exercées dans la sphère domestique, mais aussi l'encouragement manifeste par les agents et planificateurs pour les y maintenir. En effet, 80,2 % des femmes s'occupaient uniquement des travaux domestiques à Monkpa et à Lahotan. Cette critique du développement et plus particulièrement de son impact sur le travail des femmes s'est accompagnée d'une réflexion importante quant à la façon dont elle a été conceptualisée (Buvinic, Von, 1978), Helles (1983), ensuite (Buvinic, 1983). D'après ces auteurs, l'idée suivant laquelle les progrès ne se mesurent que par les activités dont la

production est réalisée et destinée au marché a conduit à dévaloriser les biens et services produits par les femmes.

En examinant plus particulièrement en quoi le développement entraîne la marginalisation des activités exercées par les femmes, des recherches ont permis de faire ressortir les dimensions sexuelles du changement social. Les inégalités entre les sexes engendrées par les processus de modernisation remettent indéniablement en cause le postulat du nécessaire « bienfait » de cette modernisation. Il se pose alors la question de savoir quel est l'apport du point de vue des femmes en ce qui concerne les formulations de dépendance du développement.

Pour Nash, 1980, si l'on reconnaît l'oppression spécifique des femmes, elle n'en est pas moins considérée comme faisant partie de la sphère privée. C'est ainsi que, plusieurs chercheurs vont se pencher sur la manière dont la pénétration du capitalisme a affecté les femmes et plus particulièrement comment les rapports de production qui sous-tendent le développement capitaliste intensifient la subordination des femmes. Dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan 88,7 % des femmes sont analphabètes contre 45,2 % pour les hommes. Beneria (1984) a montré l'interaction entre l'expansion du capitalisme, la division sexuelle du travail et l'appartenance de classe du ménage. Le travail de Bossen souligne que, l'expansion du capitalisme encourage la stratification sexuelle à travers l'implantation des rapports capitalistes. Il explique également comment le type et les modalités du travail des femmes varient selon l'appartenance des classes. Si la division sexuelle du travail est liée selon Beneria au rôle joué par les femmes dans la reproduction, il tente de voir en quoi l'analyse du rôle des femmes dans la reproduction est essentielle pour comprendre la nature et le type de participation de celles-ci aux activités productives.

Au concept de reproduction, Beneria fait correspondre trois niveaux théoriques : la reproduction sociale, la reproduction de la force du travail et la reproduction humaine ou biologique. Pour Dagenais (1988), le concept de reproduction permet de rendre compte du travail qu'implique la reproduction des femmes. Selon l'approche structuro-fonctionnaliste des sociologues comme Murdock, identifient au niveau de la famille les fonctions de socialisation, de coopération économique, de reproduction et d'épanouissement sexuels. Ainsi, chacun des membres de la famille joue sa partition fondée sur une division sexuelle du travail. Les hommes font certains travaux, les femmes en font d'autres. D'une manière générale les travaux pénibles sont du domaine de l'homme. Les soins aux enfants, la préparation de la nourriture, la récolte, etc., reviennent aux femmes.

L'homme généralement attend de la femme qu'elle soit soumise, humble et obéissante. Dans la société traditionnelle des arrondissements de Monkpa et de Lahotan, la femme sans participer activement ou directement à la production des biens coopère par la reconstitution de la population active par le biais de sa fonction de reproduction. En effet, selon nos enquêtes, dans la société traditionnelle, la femme fait en moyenne douze (12) enfants. Le type d'union conjugale est la polygamie dont l'objet est de faire en sorte que toutes les femmes de la communauté soient mariées et aient une sécurité matérielle. Les maris ont sur leurs femmes des droits économiques et domestiques c'est -à-dire des droits aux produits de labeur de la femme au cours du mariage. Ensuite, il a le droit sexuel et les droits sur la progéniture. Ainsi, la reproduction de la population active est considérée comme l'œuvre du mari seul. La femme traditionnelle qui n'a pas d'enfant se valorise par le fruit de son labeur en dotant une femme qu'elle marie au nom et pour le compte de son époux. Elle entretient précieusement sa coépouse qu'elle a dotée et considère les enfants de celle-ci comme les siens. Les épouses sont hiérarchisées. La première est la plus privilégiée et dirige les cadettes

dans les travaux de moisson ou récolte, de préparation de nourriture à donner aux hommes au travail. C'est elle qui reçoit les difficultés des cadettes et voit le mari pour les solutions et pour le bonheur de la maison et du champ. Pour ce faire, le mari doit partager équitablement et impartialement les faveurs, les sentiments et les droits entre toutes les épouses. Selon nos enquêtes sur le terrain 61,30 % des hommes septuagénaires voient la polygamie passionnante et formatrice des maris supposés plus laborieux, plus dynamiques et plus rusés que les monogames. Dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan, le prix de la fiancée est rendu en cas de divorce. En effet, le prix de la fiancée suppose que la femme est considérée comme un bien productif. La dot signifie que la femme coûte plus que ce qu'elle apporte. Dans ces conditions ci-dessus décrites, la contribution de la femme dans le système productif est considérée comme insignifiante, voire nulle. Ainsi, elle vit dans la misère, la pauvreté. Etant le fondement de la socialisation, la femme exclue de la participation de la production des biens et à la gestion de la cité est l'une des sources de la paupérisation sociale. Depuis quelques décennies, on constate le renforcement des rôles de la femme dans le système productif.

### 3.2. Renforcement des rôles de la femme dans le système productif des arrondissements de Monkpa et de Lahotan

La multiplicité des besoins, l'entrée des populations dans l'économie monétaire, la mondialisation la modernisation avec le recul des frontières de la tradition, l'irresponsabilité de plus en plus grande des hommes ont en partie motivé les femmes à s'impliquer davantage dans le système productif. Désormais les femmes ont de plus en plus la charge des enfants. Elles s'investissent même dans les durs travaux ou activités difficiles entre temps réservés seulement aux hommes. En effet, on constate que plus une société est prospère, plus elle est libérale et donc plus permissive et plus tolérante en matière de sexualité. Il y avait à une échelle importante une exploitation sexuelle des femmes par les hommes en général, des femmes des classes dominées par les hommes des classes dominantes comme le démontraient Karl Marx et Engels dans le manifeste communiste quand ils brocardaient les bourgeois pour leur vice à exploiter sexuellement les filles des prolétaires. Mais comme le révèle Tchak (1999), le mythe de la femme africaine soumise, gardienne douce du foyer, prisonnière docile de sa féminité et vouée avec satisfaction à la procréation, est infirmé chaque jour davantage. Beaucoup de femmes africaines opposent de nos jours et autant qu'elles en peuvent ou le veulent, leurs propres stratégies de survie. En effet, suivant les données statistiques de l'INSAE relatives au RGPH, 2002, la commune de Savalou apparaît comme une commune où la participation des femmes aux activités économiques est aussi importante sinon plus élevée que celle des hommes dans les proportions de 78,06 % contre 75,44 % aux hommes (cf. tableau).

**Tableau : Taux d'activité dans la commune de Savalou**

Commune	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
Savalou	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
	37843	75,44	42610	78,06	80453	76,80

Source : RGPH<sub>3</sub>, INSAE, 2002

Actuellement dans la commune de Savalou les femmes se trouvent dans tous les secteurs d'activités économiques. Selon nos enquêtes dans les arrondissements de Monkpa et de

Lahotan, le taux d'activité est de 79,85 % chez le sexe masculin et 85,01 % pour le féminin. Les habitants de sexe féminin représentent 53,3 % contre 46,7 % pour ceux du sexe masculin.

### 3.2.1. Implications de la femme dans le secteur primaire 3-2-1- Dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage

Selon l'étude monographique des communes du Bénin par le service allemand de décentralisation en 2002, 77,77 % de la population de Savalou est rurale. De ce fait, l'agriculture est la principale activité et occupe 36,70 % des femmes contre 45,36 % des hommes. En 1992 déjà, l'agriculture occupe 56 408 habitants dont 27310 hommes et 29098 femmes actives agricoles encadrées par le Centre d'Actions Régionales pour le Développement Rural (CARDER), les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et l'Union Communale des Producteurs (UCP). La grande participation des femmes aux activités agricoles permet à la commune de Savalou de contribuer pour 11,47 % dans la production des céréales, de 13,02 % les tubercules, de 4,33 % pour les arachides, de 16,20 % pour les légumineuses, de 9,65 % pour le coton et de 6,95 % pour les produits maraîchers pour un total de 12,20 % de la production départementale. La femme dans la commune de Savalou ne participe plus seulement à la reproduction de la force du travail, aux activités ménagères, à la récolte des produits agricoles, mais exerce toutes les activités champêtres et même celles qui sont les plus pénibles comme les labours en buttes, en billons, le sarclage et le désherbage ( **photo 1**).



**Photo 1** : Une femme de Monkpa, bébé au dos sarcle son champ à l'aide d'une houe

**Prise de vue:** Makponsè, avril 2013

Cette photo1 présente un champ des plants de maïs dont les épis sont fleuris et tendent vers la maturité. Il est herbeux. Les herbes peuvent nuire à la prospérité des plants. C'est pourquoi sous le chaud soleil, la femme propriétaire de cet espace agricole, bébé au dos se préoccupe de son nettoyage. Après les activités champêtres, les femmes rentrent à la maison tardivement parfois en compagnie de son époux, un bébé au dos, autres enfants devant et le bois de chauffe sur la tête. Une fois arrivés à la maison, le mari et les enfants se reposent, mais la femme est à la cuisine pour préparer le repas et à temps et ceci tous les jours. Ainsi, en plus du travail harassant du champ, de l'entretien des enfants, elle supporte le fardeau du ménage. Selon nos enquêtes de terrain 65,01 % des femmes qui pratiquent les activités agricoles s'investissent surtout dans la production des produits vivriers et cultivent plusieurs hectares de terre. Pour ces dernières leur choix est motivé par le souci d'assurer prioritairement la sécurité alimentaire de leurs progénitures avant de commercialiser le surplus pour tenter de satisfaire les autres besoins. Elles cultivent ainsi le maïs, le mil, les légumineuses, le manioc, le riz, les cultures maraîchères. Les femmes sont également présentes dans la culture du coton, d'anacardier, de palmier à huile, de l'igname, etc. Leurs tendresses, humanismes et bienfaits (entretiens) attirent massivement la main-d'œuvre agricole vers elles. Ceci leur permet de réaliser les différentes opérations (labours, sarclage, épandage d'engrais, etc.) liées à une culture agricole à temps et à bon moment. Ainsi les rendements au niveau des champs des

femmes sont souvent meilleurs à ceux de la plupart des hommes qui ont des difficultés à disposer d'une main-d'œuvre abondante et au juste moment. Les femmes s'intéressent dans leur quasi-totalité à l'élevage de case ou le petit élevage. Elles élèvent surtout de petits ruminants en constante évolution et de la volaille. Ces bêtes sont aliénées en période de soudure ou aux temps des cérémonies. Très peu d'hommes se donnent à l'élevage et surtout au petit élevage. C'est chez les femmes qu'on retrouve des sacs de gari, de cossettes d'igname et de manioc, de maïs, de voandzou, de haricot, d'arachide, etc., mis en attente pour être déversés sur le marché à bon prix. Interrogées, les femmes productrices de denrées alimentaires ont révélé, vendre en moyenne après chaque campagne agricole des produits vivriers à un montant de 150.000 FCFA. Elles précisent que cette vente est réalisée après avoir épargné la quantité de produits vivriers nécessaires à la subsistance.

Les stratégies de production des produits vivriers en évitant au maximum la culture du coton et la gestion des stocks par les femmes après la récolte permettent de rendre peu à peu à l'agriculture commerciale. En effet, les stocks sont gérés grâce aux greniers et aussi traités par des produits phytosanitaires comme les biopesticides non nuisibles à l'organisme humain. La femme du secteur d'étude n'est pas encore très préoccupée par l'élevage. C'est ainsi que l'élevage de case est inorganisé et les animaux sont livrés à eux-mêmes. Les femmes qui s'en préoccupent un peu témoignent d'un revenu moyen annuel d'environ 30.000 FCFA, qu'elles tirent de cette activité. Environ 10 % des femmes des arrondissements de Monkpa et de Lahotan s'intéressent aux cultures industrielles comme le coton et l'acajou à causes des fluctuations négatives des prix de vente. Elles déclarent s'investir dans ces filières pour avoir d'un coup une masse relativement importante de revenus. Elles témoignent des caractères peu durables des revenus du coton si les cultures vivrières sont négligées ou s'il y a de mauvaises saisons pluvieuses. En moyenne pour la culture du coton, elles gagnent 100.000 FCFA par an. La cueillette des noix d'acajou rapporte selon l'interrogation de 85 % des femmes exerçant cette activité, en moyenne 25.000 FCFA par an. Certaines femmes pour des raisons de santé ou autres n'ont pas de champs mais disponibles à faire les récoltes pour les paysans et paysannes en prenant le tiers des récoltes réalisées suivants les contrats. Près de 75,2 % de celles-ci reconnaissent gagner par campagne agricole une rémunération équivalente en moyenne à 22.500 FCFA. Pour maximiser ses revenus les femmes des arrondissements de Monkpa et de Lahotan sont présentes dans les domaines de l'artisanat et de transformations agroalimentaires.

### **3.2.3. Dans les domaines d'artisanat et de transformations agroalimentaires**

Dans la commune de Savalou, il existe trois types d'artisanat : l'artisanat de production, d'art et l'artisanat de service. Ainsi, l'artisanat est constitué d'activités de transformation de produits alimentaires, de construction, de menuiserie, de soudure, de tissage, de poterie, de sculpture, de coiffure, de couture, etc. On compte 10 groupements de transformations et 95,63 % des membres sont des femmes. Les techniques de transformation utilisées sont très rudimentaires. C'est le cas de la transformation du tubercule de manioc pour en faire du gari. Les femmes se servent des râpeuses suspendues à des planches et sont présentes dans toutes les étapes de fabrication du gari comme le font ces femmes de Lahotan ( **photos 2 à 7**).



**Photo 2 :** Epluchage des tubercules de manioc par des femmes  
**Prise de vue :** Makponsè, janvier 2013

Cette vue présente trois femmes qui sont engagées dans le processus de fabrication du gari dont la première étape consiste à éplucher les tubercules de manioc. Deux d'entre elles sont déjà à la tâche alors que la troisième se préoccupe d'abord de leur repas.



**Photo 3:** Lavage des tubercules de manioc épluchées par des femmes (2<sup>e</sup> étape)  
**Prise de vue:** Makponsè, janvier 2013

La photo 3 montre une femme qui lave avec soins des tubercules de manioc épluchées afin d'avoir du gari, du tapioca et des cosettes propres.



**Photo 4 :** Râpage des tubercules de manioc lavées  
**Prise de vue :** Makponsè, janvier 2013

Sur la photo, il est observé une femme qui râpe des tubercules de manioc épluchées et lavées. Il en résulte une pâte qui est mise dans des sacs de jute qui sont chargés des poids lourds pour extraire l'eau contenue dans celle-ci afin de la faire sécher.



**Photo 5 :** Tamisage et cuisson de la pâte résultant du manioc râpé mais déshydratée  
**Prise de vue :** Makponsè, janvier 2013

Cette vue montre une maman et sa fille. La petite se préoccupe à tamiser la pâte de manioc séchée sept jours après le râpage. La mère fait cuire l'amidon tamisé pour obtenir le gari qui est aussitôt versé dans une bassine qui se trouve à la droite de la maman.

Comme dans le domaine de la récolte ou de la cueillette certaines femmes travaillent dans le secteur de transformation contre un paiement en nature ou en argent. Actuellement, il existe des moulins qui écrasent en un temps record de grandes quantités de manioc. Les pâtes de manioc recueillies sont traitées, cuites pour donner soit de tapioca, du gari de différentes granulométries. Autre matière première utilisée est l'arachide qui après être moulue, la pâte recueillie est triturée par les femmes pour extraire de l'huile. Ensuite les femmes mettent la pâte sous différentes formes (bâtonnets, rondelles, galets) cuites dans l'huile précédemment extraite. L'huile d'arachide a une qualité culinaire très prisée. Les beignets obtenus de la cuisson sont très sollicités sur le marché. Ces activités de transformation sont génératrices de revenus et permettent aux femmes d'entretenir leur ménage car les revenus sont constants et étalés dans le temps. Au contraire la plupart des hommes doivent attendre les récoltes pour se prévaloir de ressources financières.

Dans l'artisanat de production les femmes sont quasi-absentes. Elles sont très nombreuses dans les artisanats de service et d'art (96, 12 %) comme la couture, la coiffure, la peinture, la photographie, l'informatique, le ménage, etc. ( **photo 6**).



**Photo 6: Une couturière au travail avec son enfant au dos**  
**Prise de vue: Makponsè, décembre, 2012**

La photo 6 confirme de plus en plus le rôle fondamental que joue la femme dans le système productif des arrondissements de Monkpa et de Lahotan. Elle révèle la diversité des activités de la femme qui passe de la qualité de "paysan" à celle "d'artisan"(couturière), sans oublier son rôle de reproducteur(porteuse d'enfant) qui renouvelle la force du travail.



**Photo 7 :** Un puits public où deux femmes sont en quête d'eau.

**Prise de vue :** Makponsè, février 2012

La photo 7 présente l'image de deux femmes entrain de puiser de l'eau pour approvisionner les membres de sa famille. Plus ils sont nombreux, plus elles sont astreintes à faire la corvée pour pourvoir assurer l'alimentation de sa progéniture de son mari et des parents et alliés voisins.

Les femmes changent d'activités suivant les saisons. En effet, les couturières, les coiffures et autres sont surtout actives pendant la saison sèche ou à l'approche des fêtes et notamment du nouvel an. Alors quelques temps auparavant, elles menaient autres activités comme les activités notamment. Elles gagnent en moyenne environ 26 600 FCFA selon 81,6 % des artisanes interrogées.

### **3.2.4. Dans le secteur secondaire**

Les entreprises modernes ne représentent que 1,56 % des activités économiques. Il s'agit en l'occurrence de deux usines d'égrenage de coton, d'une usine d'alcool, d'une boulangerie et de trois poissonneries. L'industrie manufacturière prend en compte 17,54 % des actifs et les entreprises BTP utilisent 5,42 %. Dans ce secteur, les femmes ne représentent que 1,25 %. Néanmoins c'est une véritable évolution en matière d'insertion de la femme dans ce secteur qui ne comptait aucune femme il y a quarante (40) ans.

Les arrondissements de Monkpa et de Lahotan ne comptent sur leur territoire aucune installation qui soit digne d'usine. Mais, il existe des moulins à maïs, à manioc, à condiments qui sont pour la plupart gérées par des femmes. Celles-ci jouent pour elles ou pour leurs époux le rôle de meunière et gestionnaire comptable. Il existe également des installations artisanales qui servent à fabriquer du savon. Elles sont pour la majorité des propriétés des femmes.

### 3.2.5. Dans le secteur tertiaire

Ce secteur regroupe les commerces- restauration-hôtel qui représentent 16,37 % des actifs, les transports-communication qui en disposent 5,38 %. Dans la commune de Savalou le tourisme et l'hôtellerie sont des secteurs économiques très peu favorisés malgré les potentialités qui existent. Le commerce est hypertrophié mais déficient. Le commerce informel est assuré par 89,78 % des femmes. Au niveau du secteur moderne, la gestion des boutiques est assurée par 98,14 % de femmes. Dans la restauration les femmes représentent 8,22 % du personnel. Dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan, le secteur tertiaire est dominé par le petit commerce. Les marchés de Monkpa et de Lahotan sont animés surtout par des femmes qui vendent quelques produits manufacturés mais surtout des produits alimentaires. Pendant la période de soudure les produits alimentaires sont rares. La vente des légumes (gombo, tomate) est plus intéressante ( **photo 8**).

La photo 8 montre une femme qui vend de la tomate et du gombo. Ces produits alimentaires sont le fruit de ses efforts consentis dans la production des cultures maraîchères surtout pendant la saison sèche. Cette vente lui permet d'avoir un peu de revenu pour satisfaire ses besoins élémentaires(préparation de la sauce, achat du pétrole, d'allumette, etc.)



**Photo 8 :** Femme vendant de gombo et de la tomate en période de soudure  
**Prise de vue:** Makponsè, Juillet 2013

### 3.2.6. Dans les secteurs sociaux

Il s'agit notamment des services de la santé, de l'éducation, de la sécurité et autres. Dans les services sociaux de la commune de Savalou les femmes représentent 0,16 % des travailleurs. Dans les arrondissements de Monkpa et de Lahotan, les accoucheuses (matrones) sont des natives de chacune des localités.

Au total, la femme en nombre, en rendement et productivité est plus présente que l'homme dans le secteur primaire et le commerce informel ; mais elle est très peu représentative dans les autres secteurs d'activités. On constate une inégalité entre la femme et l'homme en matière d'emploi et pourtant, il y a une surcharge de travail et un faible pouvoir de décision chez la femme.

### **3.3.Impacts socio-économiques du renforcement des rôles de la femme dans le système Productif des arrondissements de Monkpa et de Lahotan**

L'observation des femmes des arrondissements de Monkpa et de Lahotan au travail permet de constater qu'il y a un surplus de travail, une débauche d'énergie qui n'est pas souvent compensée par une alimentation équilibrée. Ceci fait qu'en dehors de certaines femmes notamment jeunes, la majorité du reste n'a pas de l'embonpoint. Elles sont chétives mais endurantes au travail. Il en résulte des maladies liées à la malnutrition (avitaminoses) et au déploiement excessif d'efforts physiques (maladies de hanche, de colonne vertébrale, des hernies, etc.). Les femmes sont également affaiblies par plusieurs maternités et des grossesses rapprochées souvent mal suivies. Le renforcement des rôles des femmes dans le système productif notamment dans les activités exerce une forte pression sur les ressources naturelles. Cette pression a pour corollaires le déboisement, la perte de la biodiversité, l'érosion, l'appauvrissement, la pauvreté et l'infertilité des sols. Il en résulte de faibles rendement et productivité. Par contre leur implication dans toutes les activités économiques leur permet de disposer de nos jours des revenus substantiels au point qu'elles n'ont plus nécessairement besoin du mari pour assurer leurs dépenses de souveraineté. En effet, aujourd'hui ces femmes se font soigner, se nourrissent, se logent, se vêtir et se donnent de plaisir sans attendre l'apport financier de leurs époux. Plus de 96,7 % des femmes ont leurs corbeilles remplies des pagnes de meilleure qualité comme wax, des colliers et bracelets en or, des chaussures et des sacs qui se marient à chaque tenue vestimentaire. Il faut attendre les jours de fêtes, des cérémonies pour les voir excellentes et belles. Désormais la plupart des temps c'est l'homme qui joue au clown pour pouvoir bénéficier des faveurs de son épouse. Dans plus de 52,36 % des ménages, c'est la femme qui a un pouvoir d'achat le plus élevé. Elle fait des emprunts de capitaux au mari docile. Elle finance les frais de scolarisation de ses enfants si l'homme (époux) est défaillant. Elle bénéficie d'une prospérité économique et sociale. Ainsi, elle est émancipée et libérée de la domination matérielle de son mari. De nos jours beaucoup de maris sont adoptés par leurs femmes qui travaillent ardemment. Des époux abandonnent leur maison paternelle au profit de celle de leurs épouses. L'ordre social préalablement établi en matière de nuptialité prend des coups. Les divorces sont de plus en plus fréquents surtout quand les maris sont irresponsables, financièrement incapables et exigeants.

### **3.4. Suggestions**

Plusieurs contraintes sont à lever pour favoriser une meilleure implication de la femme de la commune de Savalou dans le développement. La société doit accorder à la femme comme à l'homme un pouvoir de décisions. Ainsi, les femmes doivent être présentes dans les élus locaux et les directions exécutives ou de prise des décisions ; être des intervenants à tous les niveaux. La culture organisationnelle fondée sur le genre doit être développée. Il urge de mettre en place des stratégies de croissance pour la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, les collectivités locales en l'occurrence la commune de Savalou doit se doter d'équipements technologiques suffisants et adéquats, accorder aux travailleurs et surtout aux femmes des crédits à faible taux d'intérêt. Ensuite, il est nécessaire d'aménager les marchés et fournir aux agriculteurs des équipements agricoles (bœufs, charrue, le semoir canadien, etc.). Les pesanteurs sociologiques, le poids de la tradition, l'analphabétisme, le complexe d'infériorité des femmes par rapport aux hommes et la supériorité des hommes sur les femmes doivent être bannis des mentalités. Les procédures de planification stratégique et opérationnelles, de suivi-évaluation, de gestion financière, de gestion des ressources humaines doivent être adaptées aux réalités des milieux. Il faut doter les institutions des infrastructures, du personnel suffisant, de matériels, de mobiliers de bureau et de finances pour augmenter leur capacité

opérationnelle. Le système Information-Education-Communication doit être utilisé pour annuler ou réduire la résignation à la base. Il faut faire comprendre aux femmes que leur émancipation ne doit pas conduire à la rupture des liens de mariage car elle est dommageable notamment pour les enfants et même pour la femme et l'homme qui ont divorcé. Pour un développement humain durable les femmes des deux arrondissements doivent avoir une éducation relative à l'environnement.

### **Conclusion**

Des causes et déterminants internes et externes à la commune de Savalou ont exclu injustement la femme du système productif. En réalité la femme en plus de son rôle naturel de reproduction de la force du travail s'affirme actuellement beaucoup plus que l'homme dans les activités du secteur primaire et le commerce. Les autres secteurs étant peu développés, la femme est presque inexistante. Ceci fait que la femme a moins de moyens et ne se donne qu'à des activités pénibles peu génératrices de bons revenus. Cette situation ne permet pas le développement de la femme. Néanmoins, son renforcement dans le système productif des arrondissements de Monkpa et de Lahotan fait sa promotion et l'enlève progressivement de l'état d'asservissement. Il alors la nécessité de revoir les conditions de la femme et de réorienter le développement vers l'équilibre femme/homme.

### **Bibliographie**

ASSOCIATION DES FEMMES AFRICAINES POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT (AFARD), 2005 : FEMMES ET VIOLENCES EN Afrique, AFARD Dakar, 250 pages.

ALLERY D. ET al, 2002 ; Eau, genre et développement durable. Expériences de la coopération française en Afrique subsaharienne, Ed. du GRET, Ministère des Affaires étrangères, Agence française de développement, Banque Mondiale, 110 pages

ANTROBUS P, 2007 : Le mouvement mondial des femmes. Enjeux Planètes, Clamecy (France), 303 pages

ALBISTUR M. et ARMOGATHE D., 1977 : Histoire du féminisme français. Du moyen âge à nos jours, Ed. Des femmes, Paris, 508 pages

BARD C., BAUDELLOT C., et al, 2004 : Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir, de la Matinière, Quercy à Cahors, 352 pages

BEYALA C., 1995 : Lettre d'une africaine à ses sœurs occidentales, SPENGLER, Paris, 155 pages

BISILLIAT J., 1996 : Femmes du sud, chefs de famille, Karthala, Paris, 410 pages

BOSERUP E., 1970 : La femme face au développement économique, PUF, Paris, 315 pages

BOURDIEU P., 1998 : La domination masculine, Collection Liber, Seuil, Saint-Armand-Montrond, 142 pages

COQUERY-VIDROVITCH C. : Les africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle, Ed. Desjonquères, Paris, 395 pages

Délégation à la condition féminine, Ministère, Ministère des Affaires sociales et de l'emploi (France), 1988 : Les femmes, an 2000. Quel projet pour les femmes dans la société du troisième millénaire ?, « Documentation française, Paris, 354 pages

DJOSSOU A., 1991 : « Les femmes et le pouvoir politique » in Féminisme et philosophie politique, Québec, Université Laval

GAJES/ OCSD, 1991 : Les associations féminines au Bénin, Cotonou, janvier

GNIMADI C. / DOSSOU-YOVO C., 1996 : Etudes approfondies des ONG et associations de Femmes au Bénin, SNV/DED/OXFAM- Québec, Cotonou

FNUAP, 1995 : Directives applicables à l'appui du FNUAP aux activités relatives aux sexes spécifiques, à la population et au développement, Cotonou FNUAP, octobre

FONDATION FRIEDRICH E., 1995: Promotion of women Bonn : Département for Economic and Social Development

FONDATION FRIEDRICH E. /DED, 1995: Réseau d'appui aux initiatives des femmes dans le Borgou (Rapport de l'Assemblée générale constitutive), Parakou GERED

FONDATION FRIEDRICH E., 1994 : Promotion des femmes rurales dans le département du Borgou, Parakou, GERED

GROUPE « Afrique Noire » cahier n° 11 : L'histoire des femmes en Afrique, l'Harmattan UA 363 Tiers Monde Afrique, Paris, 1987, 164 pages

HERITIER F., 1996 : Masculin / Féminin. La pensée de la différence, Odile Jacob, Paris, 332 pages

HESSILING G. et LOCOH T., 1997 : Politique africaine, l'Afrique des femmes, Karthala, Paris, 165 pages

HOUNJREBO A., 1998 : La contraception à Cotonou, Thèse de Doctorat, Médecine, Université Nationale du Bénin

IDRISSOU M. A., 1985 : La problématique de la scolarisation des filles dans la partie septentrionale de la République du Bénin, INFRE, Porto-Novo

INFOSEC, 1991 : Séminaire National : Gestion des activités économiques des femmes, Cotonou, septembre

de LAME D. et al., 1998 : Changements au féminin en Afrique noire, Anthropologie et Littérature, l'Harmattan, Québec- Paris, 155 pages

LANGE M. F., 1999 : L'école et les filles en Afrique, Karthala, Paris, 254 pages

LE BRAS-CHOPARD A. J., 1997 : Les femmes et la politique, l'Harmattan, Québec-Paris, 175 pages

- MPRE, 1995 : Quatrième conférence des femmes, Pékin 1995. Evolution de la situation au Bénin (Rapport National), Commission Nationale pour l'intégration de la femme au développement (CN/IFD), MPRE, Cotonou.
- MPRE/UNICEF, 1991 : Femmes et développement. Les structures d'encadrement et de Promotion au Bénin, UNICEF, Cotonou
- NATIONS UNIES, 1995 : Rapport de la quatrième conférence mondiale sur la femme (Beijing 4-15 septembre 1995) version française, octobre
- NICOLLET A., 1992 : Femmes d'Afrique noire en France. La vie partagée, CIEMI, l'Harmattan, Paris, 317 pages
- RABAUT J., 1978 : Histoires des féminismes français, STOCK Paris, 427 pages
- REMY M., 1990 : De l'utopie à l'intégration. Histoire des mouvements de femmes, Logiques sociales et l'Harmattan, Paris, 170 pages
- RIOT-SARCEY M., 2008 : Histoire du féminisme, La Découverte, Paris, 120 pages
- RISS M. D., 1989 : Femmes africaines en milieu rural, l'Harmattan, Paris, 218 pages
- SVN, 1994 : Projet d'assistance technique à l'élaboration d'un Plan National Femmes et Développement SVN, Cotonou
- SVN, 1989 : Etude sur la situation des femmes au Bénin et les objectifs de la politique de la SNV-Bénin à l'égard des femmes rurales, Cotonou, mars
- UNICEF, 1996 : Enfants et femmes, avenir du Bénin, UNICEF, Cotonou, janvier
- UNICEF, 1994 : Faire ensemble une expérience d'éducation non formelle des filles en milieu rural, UNICEF, Cotonou
- NIKKI Van der Gaag et al : Parce que je suis une fille. La situation des filles dans le monde 2010, Nouvelles Technologies et villes en mutation : risques et opportunités, Plan, Rome, 410 pages
- PERNOUD R., 1980 : La femme au temps des cathédrales, Stock, Paris, 305 pages
- TANELLA B., 2008 : Que vivent les femmes d'Afrique ? Collection CYCLO Ed. du PANAMA, Paris, 260 pages
- TARRAB G. et COËNE C., 1989 : Femmes et pouvoir au Burkina-Faso, G. Vermette et l'Harmattan, Québec- Paris, 120 pages
- TCHAK S., 1999 : La sexualité féminine en Afrique. Domination masculine et libération féminine, Karthala, Paris, 169 pages